



## Assurance emprunteur

-----  
Par gery85

bonjour  
étant en arrêt maladie depuis le 29 avril 2022 j'ai donc contacter mon assurance emprunteur de mon rachat de crédit  
CxxxxxxxxxS  
après 90 jours de carence l'assurance rembourse mon prêt directement à CxxxxxxxxxS  
jusqu'à la c'est normal  
mais le hic c'est que CxxxxxxxxxS a déjà perçu mon échéance du mois ce qui lui en fait deux pour le mois  
ma question est  
est ce que CxxxxxxxxxS ne doit pas normalement me rembourser l'échéance trop perçu?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vérifiez bien les dates des échéances à payer pour savoir si c'est bien un doublon.  
Il est possible que le prélèvement automatique et le versement par l'assurance se soient croisés sur la même échéance.  
Si elle a été payée en double, vous pouvez demander le remboursement.  
Par courrier RAR à l'organisme prêteur.

-----  
Par gery85

oui elles sont bien en doublons  
je vous remercie de votre réponse, je vais les contacter dès que possible  
bonne journée